

CHARGE DE PROJET ASSAINISSEMENT

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Ingénieurs territoriaux

PRESENTATION GÉNÉRALE DU POSTE

Description du poste, définition : Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'eau, le chargé de projet a pour mission le pilotage et la mise en œuvre d'études et projets relevant de la compétence Eau potable de la CCMP.

Temps de travail (DHS-Annualisation) : 39 heures

Contraintes horaires : prévoir réunion en soirées

Les horaires et jours de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12h00 & 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Spécificités du poste (heures complémentaires, supplémentaires, astreinte...) :

Lieu d'affectation, localisation du poste : Site de la CCMP – 1820 Grande Rue – 01700 MIRIBEL.

Positionnement du poste dans l'organigramme :

- Direction de rattachement : Direction de l'eau
- Service de rattachement : Service Assainissement
- Supérieur hiérarchique direct : Directrice de l'eau,
- Situation fonctionnelle : relations avec l'ensemble des services intercommunaux et municipaux, autres collectivités, partenaires publics, institutions privées, entreprises, associations, usagers...
- Nombre d'agents dans le service : 5,
- Encadrement : 0 agent,

Les moyens mis à disposition, véhicules, outillages, technologies... : Poste informatique, téléphone fixe et portable.

Les spécificités et contraintes du poste : travail de bureau et sur le terrain, besoin de réactivité

Risques professionnels (incidences éventuelles sur la santé) : en cas d'intervention à proximité de réseaux ou sur des ouvrages assainissement, nécessité de respecter les conditions d'hygiène et de sécurité

Hygiène et sécurité (les comportements à adopter, les équipements obligatoires, les habilitations...) : EPI (équipements de protection individuelle) obligatoires sur les chantiers et lors

d'interventions sur les ouvrages, AIPR demandée (autorisation d'intervention à proximité des réseaux), CATEC demandée (certification d'aptitude à travailler en espace confiné)

MISSIONS ET ACTIVITES

- Suivi technique, administratif et financier de la partie « assainissement » du contrat de DSP Eau-Assainissement, en relation avec le titulaire des contrats ; obligations contractuelles, contrôle des bilans et des rapports annuels, suivi des travaux délégués,
- Participation à l'élaboration des programmes annuels et pluriannuels d'investissement de la CCMP. Rédaction, passation et suivi des marchés publics associés dans le respect de la loi MOP et du CCP (avec appui du service Marchés) ; rédaction des rapports de synthèse et d'analyse pour les élus,
- Programmation et suivi technique, administratif et financier des études et travaux Assainissement en lien avec la Directrice et les autres agents du service : pilotage des études préalables ou études prospectives, accompagné ou non d'une maîtrise d'œuvre, suivi et contrôle de travaux, participation aux réunions de chantier et aux opérations de réception,
- Veille technique et juridique et pilotage des études assainissement : schémas directeurs, stratégie de gestion patrimoniale, mise en place du diagnostic permanent, gestion des industriels et RSDE.
- Animation de réunions auprès d'élus communautaires, des Communes et avec les partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Services de l'Etat, Département...)
- Communication : préparation d'éléments de communication sur les volets Assainissement, information et relation avec la population dans le cadre des travaux, réponses aux demandes d'information des communes, rédaction du rapport d'activités annuels sur le prix et la qualité des services Assainissement.

COMPETENCES ET SAVOIRS REQUIS

Niveau de diplôme ou de compétences requis : Formation d'ingénieur / BAC +5 dans le domaine de l'eau. Expérience minimale de 2 ans dans le domaine de l'assainissement.

Connaissances :

- Bonnes connaissances du cadre technique et réglementaire de l'assainissement collectif (hydraulique, traitement de l'eau, systèmes de mesure d'autosurveillance),
- Notions du contexte réglementaire des marchés public,
- Maîtrise de l'outil informatique, notions en SIG
- Permis B obligatoire

Savoir être :

- Sens du service public,
- Qualités de rigueur, d'organisation, d'autonomie et de confidentialité reconnues,
- Aptitude à la polyvalence,
- Bon relationnel, dynamisme et capacité à travailler en équipe,
- Être force de proposition
- Disponibilité.

Les techniques requises :

Respect (agent) ou Contrôle quotidien (cadre) des règles et des consignes de sécurité et d'hygiène